



RÉSERVES NATURELLES DE BASSE-NORMANDIE

N° 2 mars 2008

La préservation de la biodiversité... une urgence

La préservation de la biodiversité constitue, avec le réchauffement climatique et l'épuisement des énergies fossiles, l'un des grands enjeux auxquels nous sommes confrontés. Car la vie de nos enfants, celle des générations futures dépend de notre capacité à agir maintenant, et de l'efficacité des actions mises en oeuvre. Face aux enjeux économiques et sociaux, l'extinction d'une espèce peu apparaître mineure. C'est ignorer les « bénéfiques » que les sociétés tirent de la biodiversité à travers les ressources, les usages qu'elle offre dans de nombreux domaines (alimentation, santé, industrie, loisirs). C'est méconnaître le temps nécessaire à l'émergence de nouvelles espèces : des milliers d'années... Il ne peut donc y avoir de « développement durable » sans préservation de la biodiversité.

à conserver la diversité du vivant, à maintenir et développer la « trame écologique » de notre pays, à promouvoir la connaissance des éco-systèmes, dans l'objectif ambitieux de stopper la perte de biodiversité d'ici 2010.

En Basse-Normandie, l'Etat et les collectivités se mobilisent, chacun à leur niveau de responsabilité autour de la biodiversité dans toutes ses composantes, à travers leurs propres politiques ou bien en menant des actions concertées. Le mouvement associatif naturaliste fait partie des autres acteurs mobilisés depuis longtemps sur ce thème. Le soutien à la connaissance des espèces et des milieux, à la gestion des espaces naturels, à la lutte contre les espèces invasives sont autant d'actions qui traduisent une volonté active en faveur du développement de la biodiversité régionale.





Le réseau bas-normand des réserves naturelles nationales

Depuis plusieurs années, l'ensemble des gestionnaires des réserves naturelles considère que la notoriété de ces espaces naturels reste trop confidentielle et qu'il convient de rendre plus lisible le rôle et les missions de ce réseau d'espaces protégés aux yeux du grand public comme de l'ensemble des acteurs locaux. Au-delà, les structures et leurs salariés ressentent également le besoin d'échanges d'expériences, de valorisation et de développement de leurs compétences. Ils souhaitent également disposer d'un outil de réflexion, de nature à optimiser l'efficacité de leur gestion. C'est sur ces deux éléments que la Direction Régionale de l'Environnement a souhaité apporter son appui à la structuration d'un **réseau des gestionnaires de réserves naturelles nationales de Basse-Normandie**. Sa formalisation s'est effectuée à travers l'adoption d'une charte d'objectifs, dont la signature officielle par les Présidents et représentants des différentes structures de gestion a eu lieu le 22 juin 2007.

Les objectifs du réseau :

- ✿ Développer l'identification du réseau au sein des comités consultatifs des réserves naturelles,
- ✿ Développer les échanges d'expériences au sein des réserves naturelles Bas-Normandes mais également avec celles d'autres régions, favoriser les échanges techniques, scientifiques et culturels dans un cadre régional ou interrégional,



Signature de la Charte - Cl. S. Stauth

- ✿ Mettre en commun les compétences et les savoirs-faire des structures et de leurs salariés conservateurs et animateurs,
- ✿ Mutualiser les moyens pour l'acquisition de matériels, d'équipements, voire de travaux,
- ✿ Contribuer au niveau régional, au développement des politiques de protection et de gestion des espaces naturels,
- ✿ Favoriser le développement et la mise en œuvre d'actions pédagogiques collectives, développer des actions communes de sensibilisation et d'information du grand public comme des acteurs locaux.

2èmes rencontres des réserves naturelles nationales de Basse-Normandie



Visite guidée du coteau de Mesnil-Soleil avec Marc Dupin - Cl. S. Stauth

Les 2^{èmes} rencontres des réserves naturelles nationales de Basse-Normandie ont été accueillies le 22 juin 2007 au Forum de Falaise par M. TURBAN, Maire-adjoint de Falaise et de M. Gilles BENNEHARD Conseiller Général du Calvados.

L'objectif principal de cette journée était de permettre aux membres des comités consultatifs, représentant notamment les collectivités et les propriétaires, d'appréhender la diversité et la spécificité du réseau régional des 8 réserves naturelles nationales de Basse-Normandie.

Les conservateurs de chaque réserve naturelle ont ainsi sensibilisé la cinquantaine de participants aux différentes problématiques de gestion de leur site et les ont informés des

études et travaux menés, pour suivre et préserver les espèces animales ou végétales caractéristiques de leurs espaces. Certains membres du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel de Basse-Normandie, également invités à cette manifestation ont pu apprécier la dimension du réseau régional. Cette instance devra à terme, valider scientifiquement les plans de gestion des réserves naturelles.

La signature officielle de la charte du réseau des gestionnaires des réserves naturelles nationales de Basse-Normandie par l'ensemble des Présidents des structures concernées a conclu la matinée.

Après le déjeuner, tous ont rejoint la réserve naturelle du coteau de Mesnil-Soleil pour une visite guidée du site, sous la conduite de Marc DUPIN, gestionnaire scientifique. En introduction à cette visite, M. CHANTELOUP, chef du service des espaces naturels et des paysages du conseil général du Calvados, a retracé l'engagement du Département du Calvados en tant que propriétaire et gestionnaire technique de la réserve naturelle.

François Chanteloup (CG 14) accueille les participants - Cl. S. Stauth





Actualités réserves naturelles

Le Coteau de Mesnil-Soleil (Calvados)



Zygena fausta - Cl. M Dupin



Thanatus formicinus - Cl. J. Lissner



Steatoda albomaculata - Cl. L Bruun

Suite à l'achèvement de son premier plan de gestion, la Réserve naturelle a engagé en 2006 et 2007, un nouvel état des lieux par des études botaniques et entomologiques. Ces dernières, effectuées par un groupe constitué de Peter Stallegger, de Pierre Dufrene et du GRETIA, étaient centrées sur les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) et hétérocères (papillons de nuit) ; elles ont aussi été élargies aux orthoptères, bourdons, arachnides et fourmis.

Pour les orthoptères, la richesse spécifique passe de 18 espèces en 1996 à 23 en 2007, avec la découverte de la présence de la Mante religieuse, et du Grillon d'Italie. Par ailleurs, le coteau est la seule station normande du Criquet rouge-queue.

Les lépidoptères diurnes (Rhopalocères et zygénidés) présentent la même évolution avec le passage de 31 à 48 rhopalocères ; on compte toujours 6 zygènes. De grandes raretés dans le paysage normand sont présentes ici comme la Zygène du lotier, le Gazé, la Turquoise ou le Fluoré.

L'étude des macro-lépidoptères nocturnes révèle cent-dix nouveautés ! Pour les autres groupes, les araignées sont bien représentées avec 119 espèces dont 18 à forte valeur patrimoniale comme le Philodrome et le *Steatoda albomaculata*.

Le volet botanique montre une relative stabilité des espèces et des populations avec des variations probablement liées aux aléas climatiques. Ainsi cette année, la floraison des Gentianes d'Allemagne et amère a été abondante avec près de huit cents pieds.

Ces augmentations de la valeur patrimoniale s'expliquent en partie par le fait que nous comblons progressivement des lacunes dans la connaissance de groupes animaux jusque là peu connus. Cependant, il faut noter que les espèces déjà recensées ont été revues et que la biodiversité sur le coteau reste riche.

M. DUPIN - Association Nature Calvados
Courriel : Coteau.mesnil.soleil@espaces-naturels.fr

La Forêt domaniale de Cerisy (Calvados et Manche)



Carabe doré à reflets cuivrés - Cl. F. GUEGUEN/ONF

Un carabe endémique de la forêt de Cerisy

Située aux confins du Calvados et de la Manche, isolée dans un environnement bocager, la forêt domaniale de Cerisy abrite une sous-espèce de carabe endémique, le Carabe doré à reflets cuivrés, que l'on ne trouve qu'à cet endroit. Il y a donc là un enjeu de conservation majeur.

Ce coléoptère est un prédateur ; il se déplace activement mais ne vole pas. En période hivernale, il se réfugie dans des loges localisées dans les souches, les troncs pourris, sous la mousse, dans la terre des talus, sous les écorces décollées des arbres morts, ... d'où l'intérêt de ces habitats pour la conservation de l'espèce. Le Carabe doré à reflets cuivrés est une espèce vulnérable et sensible aux brusques modifications de son environnement.

L'intérêt entomologique de la forêt de Cerisy ne se résume cependant pas à cette seule espèce. En effet, en l'état actuel des connaissances, pas moins de 920 espèces d'insectes y ont été inventoriées.

Une gestion adaptée

Les impératifs liés à la conservation du carabe doré à reflets cuivrés ont été intégrés et traduits dans l'aménagement forestier planifiant la gestion du massif pour la période 2005-2022. Ainsi, les mesures mises en place en faveur de la conservation du carabe se déclinent selon 4 axes :

- ◆ **Diversifier les traitements sylvicoles.** Si la futaie régulière d'âges divers reste majoritaire (du fait de l'historique de



gestion), la futaie irrégulière est mise en œuvre sur 11 % de la surface, et 5 % sont gérés sans objectif sylvicole,

◆ **Limiter la surface et la fréquence des coupes** de forte intensité. Cela conduit à allonger la durée des cycles sylvicoles au-delà de l'optimum économique, afin de ne pas nuire aux espèces à faible capacité de dispersion ou inféodées aux phases terminales du cycle forestier,

◆ **Implanter un réseau de zones « refuges »**, où les interventions seront minimalistes (liées à la sécurité du public essentiellement). Ce réseau représente près de 100 ha gérés sans objectif sylvicole. Dans ces espaces, on laisse le bois mort s'accumuler. On envisage aussi de laisser s'exprimer les phases pionnières dominées par les bois blancs (bouleaux, trembles, saules) sans intérêt économique. Ces compartiments de l'écosystème forestier constituent des niches écologiques indispensables à de nombreuses espèces patrimoniales,

◆ **Conserver, même en-dehors de ce réseau, des arbres morts ou creux**, afin de procurer les refuges nécessaires aux carabes et à de nombreuses autres espèces à fort intérêt patrimonial : des oiseaux comme les Pics mar, Pics noirs, des chauves-souris, etc...

C'est donc par une stratégie de **gestion différenciée** d'une **mosaïque d'habitats** organisée en réseau, que nous espérons conserver et **conforter le patrimoine naturel** de la réserve naturelle de la forêt domaniale de Cerisy et son espèce emblématique : le Carabe doré à reflets cuivrés.



Forêt de Cerisy - Cl. DIREN

Actualités de la réserve de la forêt de Cerisy

L'évaluation des populations d'insectes, de leurs effectifs et de leur dynamique est un exercice délicat. Un protocole est en cours d'élaboration afin de suivre les populations de Carabe doré à reflets cuivrés de la réserve. Les premiers résultats incitent plutôt à l'optimisme : l'espèce phare de Cerisy viendrait en deuxième position des espèces de carabes présentes sur le massif par le nombre d'individus contactés en 2007, malgré des conditions climatiques plutôt défavorables cette année là.

L. VATTIER - ONF Unité territoriale de Saint-Lô
Courriel : reserve.cerisy@onf.fr

La falaise du Cap Romain (Calvados)

Conservation du patrimoine

La réserve naturelle nationale de la falaise du Cap-Romain préserve une page d'histoire de l'époque jurassique associée à la formation du Bassin parisien. Les fossiles qu'elle renferme, 154 espèces recensées à ce jour, témoignent d'une mer tropicale riche en récifs d'éponges, brachiopodes, bryozoaires, coraux et crinoïdes. La conservation de ce patrimoine géologique exceptionnel se heurte à plusieurs problèmes, notamment l'érosion de la falaise et la collecte de fossiles, pourtant interdite, qui nécessite une gestion appropriée mettant en œuvre plusieurs approches.

Sécurisation du sommet de la falaise - Cl. A.L. Mauduit



L'érosion naturelle est difficile à maîtriser. En bord de mer, la protection de la falaise contre l'érosion marine n'est possible que lorsque le niveau de sable est suffisamment important pour former une protection efficace. Aujourd'hui, plus de la moitié du linéaire de la réserve est protégé par des dunes embryonnaires sur lesquelles l'Elyme des sables prospère largement, et l'extension de ces dunes est favorisée. En revanche, l'érosion liée aux agents climatiques (pluie, vent, embruns, gel...) ne peut guère être contenue. En outre, à ces causes d'érosion naturelle s'ajoute celle due à la fréquentation du public, favorisée par l'existence de nombreuses brèches de descente le long de la falaise. Depuis 2007, ces brèches font l'objet de travaux devant aboutir à leur suppression définitive en 2008.

Pour limiter les prélèvements de fossiles, l'équipe gestionnaire table avant tout sur la prévention. Un effort de sensibilisation important est entrepris en direction de tous les publics pour expliquer la nécessité de protéger le patrimoine de la réserve. Cet effort se traduit par de nombreuses animations proposées tout au long de l'année, notamment des visites guidées à destination du grand public et des scolaires, mais aussi par la pose de panneaux informatifs, la distribution de documentation ou encore les interventions dans les médias. La prévention passe également par la surveillance du territoire de la réserve, ce qui suppose une présence régulière de l'équipe gestionnaire, et tout particulièrement de la garde animatrice chargée de la police de la nature. En outre, la gendarmerie nationale, la police municipale et les Brigades Vertes du Calvados participent également à cette surveillance, parfois dans le cadre d'opérations conjointes. Enfin, lorsqu'il y a flagrant délit, la garde animatrice peut dresser procès-verbal et le gestionnaire dépose systématiquement plainte contre les contrevenants.

Actualité de la réserve du Cap-Romain

Au mois de juin 2007, les travaux de sécurisation du sommet de falaise et d'amélioration paysagère du site ont été engagés par le gestionnaire. L'entreprise diligente a ainsi supprimé les poteaux, barbelés, éléments de maçonnerie laissés en suspens par l'érosion et susceptibles de s'effondrer. Par ailleurs, certaines brèches de descente ont été comblées pour canaliser le piétinement et éviter la dégradation du sommet de falaise. Enfin, sur la commune de Saint-Aubin sur mer, le niveau du fortin a été abaissé et son sommet végétalisé. Il est regrettable que le portillon et la barrière posés au niveau de l'entrée du chemin du Cap Romain n'aient pas résisté plus d'une semaine aux actes de vandalisme. Des débris calcinés ont été retrouvés sur la plage, justifiant le dépôt d'une plainte.

L'association de gestion de la RNN du cap Romain a regroupé

ses activités avec celles de l'Association Patrimoine géologique de Normandie (APGN). Ce rapprochement nécessaire à la poursuite des activités des deux structures permet la conservation de l'emploi salarié sur la réserve. Ainsi, depuis le 1^{er} novembre 2007, l'Association Patrimoine géologique de Normandie regroupe sous une seule bannière les membres, les moyens, les personnels et les missions des deux associations. L'emploi salarié a été redéployé sur deux missions complémentaires, l'une correspondant à la poursuite de la gestion de la réserve naturelle nationale de la falaise du Cap Romain, l'autre consacrée à l'inventaire du patrimoine géologique régional initié par la DIREN Basse-Normandie en 2007.

J. AVOINE - Association Patrimoine Géologique de Normandie
Courriel : Capromain@unicaen.fr

L'Estuaire de la Seine (Calvados, Seine-Maritime et Eure)

Les roselières de l'estuaire de la Seine forment la deuxième plus grande entité d'un seul tenant au niveau national. Leur diversité recouvre des enjeux patrimoniaux variés (espèces, habitats). Le caractère estuarien des roselières subhalophiles renforce leur originalité et la nécessité de les préserver. D'un point de vue avifaunistique, ces habitats concentrent le plus grand intérêt patrimonial de l'estuaire, en période de nidification, (Butor étoilé, Busard des roseaux, Gorge bleue à miroir, Panure à moustaches...).



Busard des roseaux - Cl. S. de Gouvion-Saint-Cyr



Panure à moustaches - Cl. RN Estuaire de la Seine

Dans le cadre de la gestion de la réserve, la Maison de l'Estuaire a pour objectifs :

- La maîtrise de la progression de la roselière,
- La conservation de l'existence de différentes végétations et des stades dynamiques variés,
- L'expérimentation de différents modes de gestion appliqués,
- L'adaptation et la pérennisation de la pratique de fauche annuelle par les coupeurs de roseaux,
- Le maintien du caractère inondable de la roselière.

Pour cela, différents modes de gestion ont été appliqués sur cet espace :

- fauche annuelle hivernale de la roselière suivant un cahier des charges spécifique (préservation d'îlots, dates...),

- fauche quinquennale d'entretien avec rotation des parcelles,
- pâturage extensif par des chevaux de Camargue,
- étrépage localisé,
- non intervention,
- entretien des bords de mares,
- gestion hydraulique.

Les suivis mis en place sur la réserve naturelle pour mesurer le niveau d'atteinte de nos objectifs (évolution du nombre de mâles chanteurs de Butor étoilé et évolution du nombre d'oiseaux paludicoles) montrent que les roselières de l'estuaire de la Seine se portent bien voire très bien, ce qui n'est pas le cas pour d'autres milieux.

J. DUMONT - Maison de l'estuaire
<http://www.maison.de.l'estuaire.org>

Fauche hivernale de la roselière - Cl J. Dumont





Le domaine de Beauguillot (Manche)

Dès sa création en 1980, l'objectif principal de la réserve naturelle nationale de Beauguillot était d'assurer l'accueil des oiseaux d'eau migrateurs. Des modalités de gestion agropastorale et hydraulique adaptées ont donc été instaurées via les plans de gestion successifs. Parallèlement, des suivis ont été mis en place pour évaluer la gestion conduite et approfondir les connaissances sur le rôle que joue la réserve pour ces oiseaux. Le simple dénombrement des effectifs sur le site, a évolué ensuite vers une approche prenant en compte son rôle dans un espace fonctionnel constitué pour les marais du Cotentin et la Baie des Veys. Depuis 1998, un réseau d'observateurs réalise des dénombrements synchronisés de limicoles sur l'ensemble de l'unité fonctionnelle. Ils ont permis de révéler que la réserve naturelle constituait le reposoir de haute-mer le plus important du complexe littoral Côte Est Cotentin / Baie des Veys, qu'elle représentait le 6^{ème} site français pour l'accueil des limicoles (23 000 individus), le 3^{ème} pour l'Huîtrier pie et le 2nd pour le Courlis cendré.

Courlis cendré - Cl. F. Mordel



Phoques veau-marins - Cl. JF Elder

Une démarche similaire a été adoptée pour suivre les phoques veaux-marins tant au niveau de la baie que sur l'ensemble du littoral français. C'est ainsi que nous avons pu mettre en évidence qu'avec 60 individus, la baie des Veys hébergeait la seconde colonie française pour cette espèce et que la reproduction y était régulière. Les observations effectuées ont également démontré que les effectifs étaient en augmentation constante, et que la réserve intégrait les seuls reposoirs de haute-mer actuellement connus dans notre pays.

Un programme de recherche avec pose de balises GSM et étude du régime alimentaire a été lancé, pour préciser les modalités d'utilisation de la baie par ces animaux et leur place dans l'écosystème.

J.F. ELDER - Association Claude Hettier de Boilambert
Courriel : mbeauguillot@wanadoo.fr

Les marais de la Sangsurière et l'Adriennerie (Manche)

Le Damier de la succise et la faucheuse

Le Damier de la succise est un petit papillon orangé qui vit dans les prairies tourbeuses du marais de l'Adriennerie. Cette partie de la Réserve accueille régulièrement plus d'une centaine d'adultes de cette espèce menacée à l'échelle européenne (inscrite en Annexe II de la Directive Habitats). C'est la plus importante population de la Manche et de la Basse-Normandie.



Damier de la succise - Cl. N. Fillol

Les adultes volent en mai et juin. Les œufs sont pondus sous les feuilles à la base des pieds de succise en juin. Rapidement, des chenilles éclosent ; elles vivent en colonie de 20 à 40 individus dans une toile communautaire tissée autour des succises dont elles se nourrissent. Au milieu de l'automne,

elles entrent en hibernation dans une de ces toiles. Fin avril, les chenilles se dispersent dans la végétation et les papillons émergent une quinzaine de jours plus tard. L'espèce vit dans les prairies de marais où les succises sont très abondantes. Les adultes s'éloignent peu des zones favorables qui peuvent être réduites à des espaces de quelques m². Les secteurs de reproduction correspondent généralement aux secteurs où les succises sont très abondantes (plusieurs pieds par m²)

Le Damier de la succise a été découvert en 1997 sur la réserve dans des prairies de fauche. Un suivi des toiles communautaires a rapidement montré que la fauche et surtout le fanage leur sont dommageables. Le papillon étant malheureusement rare, une part importante des chenilles peut être ainsi éliminée.

Pour réduire ce risque, l'équipe de la Réserve réalise depuis 1999, un repérage des toiles communautaires. Les secteurs les plus denses en chenilles, généralement quelques m² dans une parcelle sont délimités et retirés de la fauche par accord avec les éleveurs exploitants. Les toiles se déplaçant d'une année sur l'autre, les enclos bougent également, permettant ainsi leur entretien et un bon développement de la succise.

Quatre agriculteurs sont impliqués dans cette opération relativement légère mais qui, au-delà de son aspect symbolique permet le maintien d'une population d'un papillon rare et menacé.

N. FILLLOL - PNR Marais du Cotentin et du Bessin
Courriel : info@parc-cotentin-bessin.fr



La Tourbière de Mathon (Manche)



Rossolis intermédiaire - Cl. T. Bousquet

Une flore riche

Nichée au cœur des landes de Lessay, la réserve naturelle nationale de la tourbière de Mathon se distingue par une flore riche et diversifiée concentrée sur une superficie limitée (13 ha). Elle héberge notamment un cortège tout à fait remarquable de plantes spécifiques des tourbières autrement appelées plantes turficoles.

Ces plantes sont bien souvent typiquement inféodées aux milieux contraignants que sont les tourbières, adaptées aux conditions difficiles qui y règnent, à savoir un sol pauvre en éléments nutritifs, une mauvaise oxygénation du substrat et un engorgement en eau quasi permanent.

Cette grande spécificité les rend fragiles ; de fait, la disparition de leurs habitats, les tourbières et landes humides, entraîne irrémédiablement leur raréfaction. Ceci explique le taux important d'espèces rares et protégées qu'on peut rencontrer sur la tourbière de Mathon : Rossolis à feuilles rondes et à feuilles intermédiaires, Andromède à feuilles de Polion, Narthécie des marais, Piment royal, Rhynchospora fauve, Petite utriculaire... En tout 4 espèces protégées au niveau national, 6 au niveau régional et une vingtaine de plantes rares en Basse-Normandie.

Le pâturage extensif

Afin de maintenir une végétation ouverte sur la réserve, le choix a été fait en 1995 de mettre en place un pâturage extensif avec un petit troupeau de bovins Highland, soit 2 vaches et 1 taureau (plus les petits de l'année, vendus à 1 an environ). Quatre secteurs de pâtures ont été définis afin d'obtenir un pâturage tournant, les animaux ayant accès à tel ou tel secteur selon les impératifs écologiques (floraison de certaines plantes par exemple). Parallèlement, un suivi floristique est réalisé chaque année pour évaluer les effets de cet outil de gestion et l'adapter en conséquence.

Au niveau de la tourbière, ces animaux rustiques favorisent la création de petites zones tourbeuses décapées le long de leurs cheminements, favorables aux plantes turficoles pionnières telles que les rossolis, les grassettes... et contribuent de manière non négligeable à limiter le piment royal et les ligneux. Ce pâturage, mené de manière très extensive, induit une relative hétérogénéité de la végétation, facteur majeur de biodiversité au sein de la zone humide.

La pression de pâturage, très faible (inférieure à 0,4 UGB/ha), semble toutefois insuffisante pour endiguer le développement de certaines espèces fortement colonisatrices comme la molinie. Le nombre de bovins est limité par les possibilités en affouragement en période hivernale (les apports extérieurs sont évités autant que possible) et certains secteurs particulièrement sensibles ne supporteraient pas un piétinement plus soutenu. Des opérations de gestion mécanique (fauche, débroussaillage...) permettent de compléter l'action des animaux.

S. STAUTH - CPIE du Cotentin
Site internet : <http://www.cpiecotentin.com>

La tourbière de Mathon - Cl. S. Stauth



La Mare de Vauville (Manche)

Les dépressions dunaires : une gestion adaptée pour les amphibiens

Si la réserve naturelle nationale de la Mare de Vauvillé est réputée pour ses oiseaux et sa flore, les amphibiens y présentent également un intérêt majeur. Avec 16 espèces (dont deux hybrides), la réserve est actuellement le seul site normand où autant d'espèces cohabitent. Leur préservation devient donc un enjeu important et c'est pourquoi des mesures de gestion spécifiques ont été progressivement entreprises depuis quelques années.

Les dépressions dunaires sont un des habitats privilégiés pour la reproduction des amphibiens or, depuis quelques années, elles sont soumises à une évolution naturelle défavorable. D'un bon état de conservation, caractérisé par une végétation rase à forte tendance hygrophile, elles sont passées en quelques dizaines d'années à un mauvais état de conservation où les arbustes (prunelliers, troène, saules)



Rainette - Cl. T. Desmarest

dominant et conduisent à un assèchement du milieu. Des travaux de creusement ont donc été envisagés. Préalablement, des études ont été menées, en particulier des mesures de l'évolution de la nappe phréatique pendant au moins un an et des relevés botaniques permettant de noter la présence ou l'absence d'espèces patrimoniales.



Koelérie fausse fléole - Cl. T. Demarest

Potamot de Ziz - Cl. T. Demarest



Depuis 2002, quatre des dix dépressions dunaires situées sur la réserve naturelle ont été recreusées sur une profondeur de 20 à 80 centimètres en fonction des préconisations des études réalisées préalablement.

Les résultats, bien qu'ils ne soient pas tous à la hauteur de nos espérances, sont très encourageants. Les amphibiens reviennent se reproduire très rapidement (10 espèces se sont reproduites dès la seconde année dans une des dépressions) et plus particulièrement le Crapaud calamite, le Péloïde ponctué ou les Tritons marbrés et crêtés. De plus, les espèces caractéristiques de cet habitat s'y développent à nouveau avec quelques bonnes surprises comme l'apparition de la Litorelle à une fleur, plante protégée au niveau national.

Actualités de la réserve Naturelle de Vauville

En 2007, une nouvelle espèce de plante a été découverte sur la réserve naturelle. Il s'agit de la Koelérie fausse fléole (*Koeleria phleoides*). Cette espèce typiquement méditerranéenne a été découverte pour la première fois dans le département du Calvados en 2006. Vauville est donc la seconde station connue actuellement pour la Basse-Normandie. Localisée au sud de la réserve naturelle, la station s'étend sur 80 mètres de long le long d'un chemin dans les dunes. Un suivi sera mis en place afin de déterminer son évolution future.

Mentionnons encore la redécouverte en 2007, sur la mare principale de la réserve naturelle, de la seule station bas-normande connue du Potamot de Ziz (*Potamogeton x zizii*). Observée en 1976 par M. Provost, puis en 1991 par Catherine Zambettakis, cette espèce n'avait pas été revue depuis. Les travaux réalisés au sein de la roselière depuis quatre ans et/ou une amélioration de la qualité de l'eau, peuvent être à l'origine de cette observation qui méritera un suivi attentif au cours des prochaines années.

T. DEMAREST - Groupe Ornithologique Normand
Site internet : <http://gonm.org.fr>

Coup de chapeau



Après 17 années consacrées au coteau de Mesnil-Soleil en tant que bénévole, **Marc DUPIN**, n'assurera plus, à sa demande, les missions de conservateur en 2008. Saluons ici l'engagement et le dévouement sans faille de ce passionné qui aura mis sans compter, son temps personnel, ses grandes compétences scientifiques au service de la

réserve naturelle, pour le plus grand bien de la biodiversité de ce site exceptionnel.

Le coteau de Mesnil Soleil bénéficiera encore pendant quelques années du fruit de son travail, à travers le nouveau plan de gestion dont il assure actuellement la rédaction. Nous espérons aussi que son nouvel horizon professionnel lui permettra de maintenir sa présence au sein du comité consultatif. Remercions aussi les membres de l'Association Nature Calvados qui ont accompagné Marc DUPIN pendant toute sa mission. Le Conservatoire Fédératif des Espaces Naturels de Basse-Normandie est présent pour être le nouveau gestionnaire de la réserve.

DIREN BASSE-NORMANDIE - Citis Le Pentacle -
14209 Hérouville-Saint-Clair Cedex - Tél. : 02.31.46.70.00
Impression sur papier recyclé et encres végétales
Photos de couverture : Lucane cerf-volant - Cl. M. DUPIN
Coteau de Mesnil-Soleil - Cl. DIREN de Basse-Normandie

Arrivées/Départs

Manuel CHRETIENNE, agent du P.N.R des marais du Cotentin et du Bessin, vient renforcer, sur un mi-temps, l'équipe technique en charge de la gestion de la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie.

Laurent VATTIER, conservateur de la forêt domaniale de Cerisy depuis avril 1997, a rejoint en janvier 2008 le service Eau, Espace Rural et Environnement de la D.D.A.F. de la Manche. Ses nouvelles fonctions permettront au comité consultatif de continuer à bénéficier de sa connaissance du site et de son expérience. Il est remplacé par **Sébastien ETIENNE**, technicien forestier arrivé de la D.D.A.F. du Calvados.

Prochain rendez-vous :

En 2008, le réseau Bas-Normand des gestionnaires des réserves naturelles participera à l'organisation, en Basse-Normandie, de l'**assemblée générale de l'association «Réserves naturelles de France»**.

Elle aura lieu à **BLAINVILLE-SUR-MER** du **6 au 10 mai 2008**. Des visites guidées seront organisées sur plusieurs sites bas-Normands pour les 350 congressistes attendus auxquelles les membres des comités consultatifs bas-normands ne manqueront pas d'être invités.